

Paris, le 21 janvier 2026

2026, une année décisive pour la kinésithérapie

À l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes le 20 janvier 2026, Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national, a accueilli d'anciens ministres, parlementaires, conseillers d'Etat, conseillers ministériels, directeurs d'administrations centrales, ainsi que des présidents et représentants d'institutions, de syndicats, d'associations, d'ordres professionnels, de collèges et de sociétés savantes.

L'année 2026 revêt une importance particulière pour la profession : elle marque les 20 ans de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, une date qui coïncide avec un moment décisif pour l'avenir de l'accès aux soins.

La présidente du Conseil national, après avoir appelé à un engagement collectif afin de lutter contre les discriminations, tous les racismes et l'antisémitisme, a rappelé les grands enjeux pour la profession : améliorer l'accès aux soins, pour tous et sur tout le territoire, garantir leur qualité par la formation, universitaire et à frais universitaires, lutter contre la désinformation en santé et prévenir toutes formes de violences au sein de la société et de la profession. Elle a souligné l'importance stratégique des 110 000 kinésithérapeutes en exercice sur l'ensemble du territoire et insisté sur la nécessité de s'appuyer davantage sur leur expertise.

Dans ce contexte, la généralisation de l'accès direct aux kinésithérapeutes s'impose comme la réponse aux enjeux actuels du système de santé, assurant simultanément efficacité, responsabilité et pérennité de notre dispositif de soins.

